

Tendance

Les cosmétiques : un secteur dynamique

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

Est-ce la réponse à une demande? Toujours est-il que les produits de beauté locaux affluent sur le marché. Pour cheveux, pour le corps. Des marques émergent. D'aucunes deviennent des "must have" des femmes et des hommes qui aiment prendre soin d'eux. Mais quelle confiance accorder à ces "made in Gabon" du cosmétique?

"BOUCLES et frisettes", "Homemades", "Isadeau", "Chery, take Away" "Akelemaya", "Elomba"... Autant de marques, non exhaustives, de cosmétiques entièrement conçus par des Gabonais sur le territoire national. Chacune choisit son couloir, s'y installe et attire ses clients, selon le plan marketing qui marche le mieux. D'aucuns ciblent le cheveu crépu. D'autres s'attaquent aux boutons d'acnés. La plupart portent l'étiquette bio et, donc, naturelle. Mais comment en arrive-t-on aujourd'hui à vivre ce boom des produits de beauté locaux? Est-ce la réponse à une demande? Ceux importés auraient-ils montré leurs limites? Qu'est-ce qui justifie que les nationaux aient décidé de mettre la main à la pâte? Et pourquoi le consommateur répond-il positivement à cette déferlante? Au-delà de toutes ces questions, il y a surtout celle de savoir quelle confiance accorder à ces produits lorsqu'on sait qu'ils sont appliqués sur la peau, laquelle est sensible? **LES RAISONS DU BOOM*** S'agissant des raisons, plusieurs fabricants répondent avoir été incités par la



Boucles et frisettes...

limite du choix des produits sur le marché local. « Ces produits ne respectaient pas la singularité de ma peau, de mes cheveux. Ajouté à cela l'aspect onéreux. J'ai aussi été guidée par le désir de revenir à des soins naturels, durables, mais réels », confie Vanessa Tess Ondagui. D'autres, à l'instar de la propriétaire de "Boucles et frisettes", voulaient apporter aux femmes aux cheveux crépus, la solution pour l'entretien de leurs touffes. Certaines autres, comme Reine Maka, du label Homemades, souhaitent avoir fait une étude de marché qui a démontré que plusieurs personnes cherchaient à passer à des produits sains. Ceux importés auraient-ils montré leurs limites? Les

uns brandissent l'argument de la singularité de leur épiderme. Mais ce serait aller trop vite en besogne. Il faut donc rester prudent. Les autres y voient un désir criant de revenir au naturel. Une sorte de prise de conscience qui induit une volonté de mieux consommer, en évitant au maximum tout ce qui est industriel. Sinon, c'est un véritable réveil. Car, il y a encore peu de temps, cette ruée vers les produits cosmétiques locaux n'était pas autant visible. Peut-être faut-il remercier internet et les réseaux sociaux qui interdisent désormais de se cacher dans son coin. Ou alors la facilité d'accès aux sites de formation et même aux formateurs. Ou encore les nombreux

voyages d'études des Gabonais à l'étranger. « Au contact des autres, on apprend beaucoup », confie l'un d'eux. **QUELLE QUALITÉ?*** Côté qualité, chaque concepteur met un point d'honneur à parfaire ses produits, c'est certain. La concurrence n'autorise de toute façon aucune négligence. Selon Reine Maka, « lors de ma formation en formulation cosmétique, il nous était demandé de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité. » Sur le plan local, difficile, toutefois, pour les fabricants de connaître l'administration chargée de valider ces produits cosmétiques. Les responsables des marques racontent d'ailleurs avoir fait le tour à la recherche de ces autorités. « Je me

suis renseignée et personne ne savait s'il fallait une autorisation spéciale pour commercialiser des cosmétiques. Et si oui, laquelle? », témoigne la quasi-totalité des cosmétologues. **ET LES CONTRÔLES ALORS?*** Au niveau de l'ordre des pharmaciens, les reporters de l'Union ont appris que les produits à usage humain, et donc les cosmétiques, étaient assujettis à une autorisation de mise sur le marché délivrée par la direction de la Pharmacie et du médicament (DPM). « C'est de la parapharmacie, renseigne une source auprès de l'ordre des pharmaciens. Ils ont une incidence sur la peau. Ils devraient donner lieu à des tests d'allergies et autres », termine notre source. La question est donc de sa-

voir, au cas où les marques font fi de cette démarche, ne revient-il pas, au nom du principe de précaution, à cette administration d'interpeller les propriétaires pour qu'ils se conforment à cette exigence?

Approchée dans ses locaux d'Oloumi, la DPM, si elle revendique la compétence de la délivrance des certificats de mise sur le marché, pêche par l'absence d'un laboratoire qui attesterait de la dangerosité ou non des cosmétiques locaux. En l'absence de cet outil, seul un contrôle des ingrédients entrant dans la composition des produits sur la base du système documentaire est effectué. L'étude de la stabilité aussi.

Mais pour l'heure, aucune marque ne se rappelle avoir été à ce service. Espérons donc que cet article sonnera leur réveil et que les cosmétologues se dirigeront désormais vers cette administration.

Sinon les témoignages de nombreux utilisateurs et les retours sont plutôt rassurants sur la qualité des produits. Jusqu'ici, aucun incident, à moins d'avoir été tu, n'a été signalé. Reste toutefois à savoir si la DPM et/ou le service de protection du consommateur sont attentifs à ces détails. Car, au-delà des attestations de mise sur le marché, aller vers ces entrepreneurs serait une façon de pérenniser le secteur. Ainsi, ces professionnels pourraient alors se targuer de fournir des articles de qualité avec les autorisations adéquates, délivrées sur la base de contrôles rigoureux. De quoi rassurer le consommateur et le fidéliser, pour la prospérité de l'économie nationale.



...Homemades...



... ou encore Elomba... traduisent le dynamisme du secteur cosmétique local. Aux administrations compétentes de l'accompagner pour le rendre pérenne.